

Guide Technique

Béton d'enrobage

Béton de dalle

CIMFLUIDE

Domaines d'emploi

Types d'application

Informations générales sur les supports

Travaux préparatoires

Joints

Coulage

Conditions nécessaires pour le coulage

Pression des tuyaux du plancher chauffant

Mise en service après le coulage

Ponçage

Séchage de la chape

Mise en chauffe

Réparation des fissures éventuelles

Pose de revêtements de sol

Carrelage



DOMAINES D'EMPLOI

CIMFLUIDE est employé pour tous les travaux de chape aussi bien en construction neuve qu'en rénovation dans les pavillons individuels.



← Maison particulière

Logements collectifs

Eisenmann Construction Strasbourg →



Écoles, salles polyvalentes

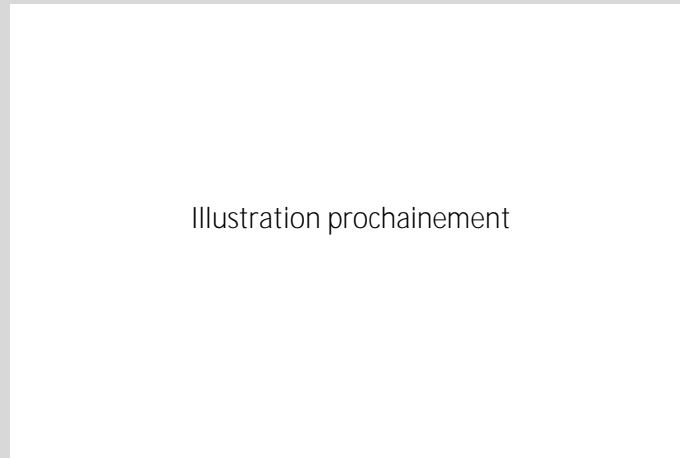
← Cabinet Muhlberger Altorf

Locaux professionnels →



TYPES D'APPLICATION

Pose sur isolant thermique ou phonique :



Pose sur plancher chauffant et rafraîchissant :



Pose sur plancher rayonnant électrique :



INFORMATIONS GENERALES SUR LES SUPPORTS

Les supports sur lesquels sera coulé le béton d'enrobage devront avoir la capacité de supporter la surcharge.

Il incombe au client de s'assurer de la stabilité de la structure.

Les charges permanentes seront augmentées de 2000kgs au m³, soit 22 kilogrammes par centimètre d'épaisseur.

Supports

CIMFLUIDE sera coulé sur des supports en béton ou en bois qui devront répondre aux exigences de leurs normes (nous consulter pour de plus amples détails).

NOTA : pour les planchers en bois, il faudra s'assurer du maintien de l'aération de la structure bois par la sous face du plancher.

TRAVAUX PREPARATOIRES

Conseils sur notre site Internet, onglet « conseils » :

www.protec-beton.com/questionsreponses

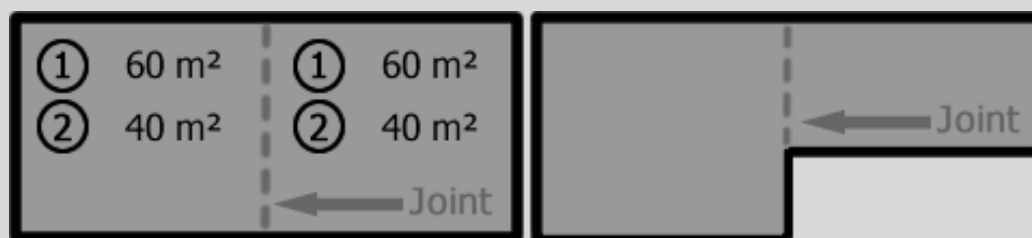
JOINTS

Joints de retrait ou fractionnement.

Ils sont réalisés lors du coulage par incorporation dans la chape et seront arasés lors du ponçage.

Ces joints seront réalisés :

- pour plancher chauffant tous les 40m² ou une longueur maximale de 8mls
- sans plancher chauffant tous les 60m² ou une longueur maximale de 10mls



- ① Sans plancher chauffant
② Avec plancher chauffant



COULAGE

Visualisez notre film sur notre site Internet, onglet « chapes » :

www.protec-beton.com/fluides-generalites

CONDITIONS NECESSAIRES POUR LE COULAGE

L'ensemble des locaux devront être étanches aux courants d'air. Ceci est **extrêmement important**.

En cas d'ensoleillement, il faudra prévoir de fermer les volets ou avec un polyane recouvrir des fenêtres.

Prévoir une arrivée d'eau pour le nettoyage des outils.

PRESSIION DES TUYAUX DU PLANCHER CHAUFFANT

Ils seront obligatoirement sous pression soit avec de l'eau chaude ou avec de l'air, ce dernier est conseillée en cas de gel.

MISE EN SERVICE APRES LE COULAGE

Laisser fermé pendant 72 heures.

Après 72 heures, ouvrir l'ensemble de la maison pendant 10 minutes pour évacuer l'humidité ambiante et refermer.

Eviter les courants d'air pendant 7 jours en maintenant fermées vitres et fenêtres.

Circulation pedestre après 3 jours.

Circulation des corps de métiers après 7 jours.

Il faudra éviter de poser directement sur le sol des objets (plaque de plâtre) afin de permettre un séchage régulier.

QUAND PEUT-ON MARCHER SUR LA CHAPE ? (CIRCULATION PEDESTRE)

	Ciment
Circulation pedestre	3 jours
Circulation pour travaux	7 jours
Ventilation après	3 jours

PONÇAGE

Un ponçage est effectué après 3 à 5 jours.





ELECTRICITE

220 Volts pour la ponceuse.

SECHAGE DE LA CHAPE

Le taux d'humidité du béton d'enrobage avant la pose du revêtement devra être conforme à celui indiqué par les documents relatifs au revêtement de sol.

A titre indicatif, une chape d'une épaisseur de 5 cm :

Taux d'humidité du béton d'enrobage	Durée de séchage
5%	7 jours
4%	15 jours
3%	28 jours

Taux indiqué pour une température de 20°C et 65% d'humidité relative.

Taux d'humidité requis maximum avant pose de :

- carrelage : 4%
- parquet : 3%

Un test d'humidité de la chape peut être réalisé pour s'assurer du séchage de la chape. Voir avec le poseur du revêtement de sol.



Le séchage sera identique à celui d'une chape traditionnelle ; en règle générale, on pourra carreler après 21 jours de séchage. Voir rubrique taux d'humidité pour plus d'informations.

MISE EN CHAUFFE

IMPERATIVE AVANT LA POSE DU REVETEMENT DE SOL

Planchers chauffants eau chaude et rafraîchissant :

- la température maximale sera de 50°C
- mise en chauffe 15 jours après la pose de la chape
- 1^{er} jour : la température dans les tuyaux sera de 5°C supérieure à la température de la pièce
- Puis augmenter tous les jours par paliers de 5°C pour atteindre les 50°C
- Maintenir cette température durant 7 jours
- Faire redescendre par palier de 10°C par jour

Plancher chauffant électrique :

- Texte à venir

NOTA : le plancher chauffant sera éteint lors de la pose du revêtement de sol.

Une mise en chauffe de la chape est obligatoire avant la pose du revêtement de sol.

Pourquoi ?

La mise en température imposera des contraintes ou déformations à la chape.

La fabrication et la pose de la chape ont été réalisés avec le plus grand soin ; d'où l'importance d'avoir des chapes répondant aux normes européennes qui indiquent une résistance mécanique C25 – F4 (cette valeur, flexion, étant la plus importante).

Votre chape n'aura pas à subir de dégradation avec ce type de qualité.

Mais une fissuration ne pourra être exclue si par exemple des joints ne sont pas réalisés dans les règles de l'art, aussi bien des chapes anhydrides ou ciment. Le mauvais positionnement ou la mauvaise épaisseur des bandes périphériques pourront conduire à une déformation.

C'est pour cette raison que l'on effectuera une chauffe au préalable de la chape.

REPARATION DES FISSURES EVENTUELLES

Les fissures d'une largeur inférieure de 0,3 mm ne nécessitent pas de traitement.

Pour les fissures supérieures à 0,3 mm, elles seront traitées de la manière suivante :

- Rainurage perpendiculairement à la fissure avec une scie de sol
- Pose d'agrafes en métal posées dans de la résine époxy



POSE DES REVETEMENTS DE SOL

CIMFLUIDE n'est pas destiné à rester apparent.

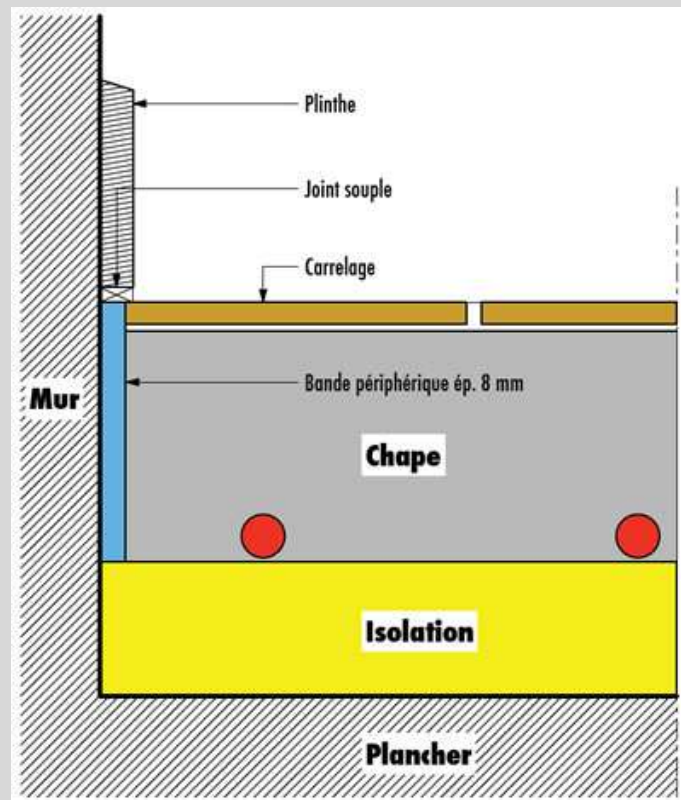
Un revêtement de sol sera appliqué au maximum 8 semaines après la pose de la chape. Les différents revêtements de sol devront être posés selon les règles de mise en œuvre.

Pour les carrelages, nous conseillons éventuellement l'emploi des colles souples avec l'application au préalable d'une couche de primer, mais ce n'est pas absolument nécessaire.

CARRELAGE

BANDE PERIPHERIQUE : IMPORTANT

La bande sera arasée une fois le carrelage posé avant la pose de la plinthe. Aucun carreau ne doit être en contact avec un mur. Un joint souple sera à placer selon le croquis ci-dessous :



PRIMER

Produit à base d'eau destiné à améliorer l'adhérence de la colle à carrelage :





DIMENSION DES CARREAUX

Pour les dimensions supérieures à 600 x 600, changement de technologie de pose de la chape.

COLLE

Utiliser de préférence des colles souples SC 2.



JOINT DE RETRAIT

Il faudra reporter les joints de la chape dans le carrelage. Le carrelage sera mise en œuvre selon les DTU s'y afférant. La réglementation prévoit la réalisation de joints de fractionnement, aussi bien pour les chapes anhydride que pour les chapes ciment. Ces joints pourront être réalisés de manière à ne pas avoir de découpes inesthétiques. Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement à ce sujet.



JOINT DE FRACTIONNEMENT

Joint créé dans le carrelage. Selon le type de chape, libre au carreleur le positionnement du joint. Ce type de joint est réalisé soit avec une baguette, soit du silicone entre les carreaux, et est destiné à réduire la tension sur l'ensemble de la surface carrelée.



Retrouvez plus d'informations sur notre site Internet : protec-beton.com

Protec Béton
20 rue Guirbaden
67120 MOLSHEIM

tel 03 88 38 00 31
fax 03 88 38 47 66
contact@protec-beton.com

